



*Liberté pour Tuna Altinel !
Comité Lyonnais pour la libération
de Tuna Altinel*

Lyon le 24 octobre 2020

Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

Vous n'êtes pas sans ignorer le sort fait par la justice turque au mathématicien Tuna Altinel depuis plus de 17 mois. Les médias et plusieurs de nos courriers précédents vous en ont informé à diverses reprises.

Permettez-nous de vous rappeler les faits très succinctement :

Tuna Altinel est maître de conférence à l'Université Lyon 1 depuis plus de 20 ans.

Le 12 mai 2019, Tuna a été emprisonné en Turquie, son pays où il rentrait pour les vacances. Il est resté 81 jours en prison. Son « crime » ? Avoir signé une pétition d'Universitaires pour la Paix et avoir participé (comme interprète) le 21 février 2019 à une réunion publique (tout à fait légalement déclarée et autorisée) à Villeurbanne dénonçant les crimes commis par l'armée turque dans la ville kurde de Cizre en 2016.

En janvier 2020, un tribunal l'acquittait de ces accusations. Malgré un appel de procureur, l'acquiescement était confirmé le 3 septembre 2020. Tuna était donc libre, mais... les autorités turques refusaient de lui rendre son passeport, l'empêchant ainsi de rentrer en France et de reprendre son travail à l'Université où il est attendu depuis plus d'un an.

Tuna et son avocate ont donc entrepris les démarches nécessaires au recouvrement de ce passeport.

Mais le 13 octobre Tuna Altinel est informé de ce que que les autorités turques (bureau des passeports de Balikesir) lui refusent la restitution, sans aucunement justifier cette décision, en ces termes : « Veuillez être informé que votre requête vient d'être refusée par la Commission chargée des décisions administratives de la police locale de Balikesir et que par conséquent votre passeport demeurera en état de rétention » !

C'est donc l'arbitraire le plus absolu qui régit en Turquie une prétendue justice au service du dictateur Erdoğan et de son projet de rétablissement de l'Empire ottoman où il se voit en commandeur des croyants !

Cet arbitraire est inadmissible, comme le sont les atteintes continues aux droits humains, à la démocratie et à la paix dans la région.

Elu.e de la République, nous savons que ce nouvel affront fait à la justice la plus élémentaire, cette nouvelle mise en cause des droits humains, ne peut vous laisser indifférent.e.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir mettre en œuvre tout ce qui est en votre pouvoir d'élu. e (de ministre, de etc...) pour que, à tous les niveaux y compris au

Comité Lyonnais pour la Libération de Tuna Altinel
comitelyonnais.tunaaltine@gmail.com

plus haut, les autorités françaises interviennent auprès des autorités turques concernées pour que Tuna Altinel puisse recouvrer son passeport en enfin rentrer en France pour pouvoir y reprendre son enseignement en citoyen libre.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire Madame, Monsieur en nos sincères salutations

Signataires : Amitiés Kurdes de Lyon Rhône Alpes, Association France Kurdistan du Rhône, Comité universitaire de soutien à Tuna Altinel, Comités génération-s de la métropole de Lyon, Ensemble ! Rhône, Europe Écologie Les Verts du Rhône, France insoumise-Rhône, Ligue des droits de l'homme-Fédération du Rhône Rhône, Libre Pensée du Rhône, Nouveau parti Anticapitaliste du Rhône, Parti Communiste Français du Rhône, Parti de Gauche-Rhône, Parti socialiste du Rhône et de la Métropole de Lyon, Union départementale CGT 69, Confédération nationale du travail Rhône, Fédération Syndicale Unifiée du Rhône, Presse fédéraliste, Union des fédéralistes européens Auvergne Rhône Alpes, Union Syndicale Solidaire du Rhône